

**Kateri C. Jourdain**

---

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine  
d'apatite à Sept-Îles

**De:** Kateri C. Jourdain  
**Envoyé:** 21 décembre 2012 09:31  
**À:** 'yves perron'  
**Objet:** RE: Demande d'information  
**Pièces jointes:** Questions-réponses M.YvesPerron.pdf; Letter AIR 1.pdf; Letter AIR 2.pdf

6211-08-009

Bonjour M. Perron,

Voici les réponses à vos questions envoyées en novembre dernier. Je joins aussi à ce courriel les fiches sur la qualité de l'air car une des réponses y fait référence.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez au projet Mine Arnaud, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

**Kateri C. Jourdain**

Directrice relations avec le milieu et communications

**Mine Arnaud inc.**

Tel 418 960-0060

Cel 418 350-1574

[kjourdain@minearnaud.com](mailto:kjourdain@minearnaud.com)

---

**De :** yves perron [<mailto:perronyves@hotmail.com>]

**Envoyé :** 6 novembre 2012 18:03

**À :** info

**Objet :** Demande d'information

Bonjour.

J'aimerais donner suite aux ateliers thématiques de la fin octobre et obtenir un peu plus d'informations de votre part sur des questions que je n'ai pu poser par manque de temps.

Question 1. Lorsque vous parlez des emplois permanents créés au nombre de 330, pourriez vous être plus spécifique en décrivant les titres d'emplois qui seront requis et la quantité d'employés nécessaires par poste affiché.

Question 2. Vous avez spécifié que Yara International était actuellement partenaire de Mine Arnaud dans une proportion de 38% et qu'Investissement Québec possédait la balance des 62%. Pourquoi n'entendons nous que très peu parler du projet Mine Arnaud dans les sites web ou documents officiels de Yara International?

Question 3. Quel est l'intérêt d'Investissement Québec de faire partie de ce projet de mine d'apatite et de magnétite titanifère ?

Question 4. Le Président d'Investissement Québec Jacques Daoust mentionnait dans une entrevue donnée en octobre 2011 au Journal Les Affaires «que la division IQ-Mines investirait dans des projets allant de l'étude de pré faisabilité jusqu'à la construction de la mines».

Est-il prévu qu'Investissement Québec vendra ou cédera son contrôle majoritaire au bénéfice de Yara International au fil des ans ? Si oui dans quelle proportion ?

Question 5. Existe t'il a votre connaissance d'autres projets miniers de cette ampleur donnant sur le St-Laurent et par surcroît sur une baie naturelle telle celle de Sept-Îles ?

Question 6. Est-ce que des études ont été faites sur les rejets de poussières d'apatite et de magnétite titanifère dans le milieu marin qu'est la Baie de Sept-Îles, sur ses habitats (faune et flore) et sur les populations riveraines et avoisinantes qui y habitent ?

Aussi, pouvez-vous me référer la partie touchant l'étude des répercutions sur le milieu marin ?

J'aimerais beaucoup recevoir ces réponses à mes questions par courriel ou par la poste.

Merci à l'avance et recevez mes plus sincères salutations !

📧 **Yves Perron**  
**360 Gamache**  
**Sept-Îles, QC G4R2H7**

À propos...

# DE LA QUALITÉ DE L'AIR

## DÉTERMINATION DU NIVEAU D'AIR AMBIANT DE PARTICULES ET MÉTAUX DANS LE CANTON ARNAUD

- **Plan d'échantillonnage** approuvé par le le Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP)
- **Localisation des stations** respectant les critères pour éviter les interférences



- Au minimum à 10 m des arbres
- Éloigné d'une source de combustion (chaudières, génératrices, BBQ...)
- Éloigné d'une route de terre ou de pistes
- Au minimum à 25 m d'une route principale
- Aucun obstacle pouvant modifier les conditions d'écoulement d'air dans un arc d'au moins 270 degrés
- Absence d'obstacle important (bâtiments...)
- Électricité
- Accessibilité du site
- Probabilité faible ou nulle de vandalisme

### ■ Choix des équipements



POUR MESURER  
LES PARTICULES  
FINES

Échantillonneur  
à grand débit  
(Hi-Vol)

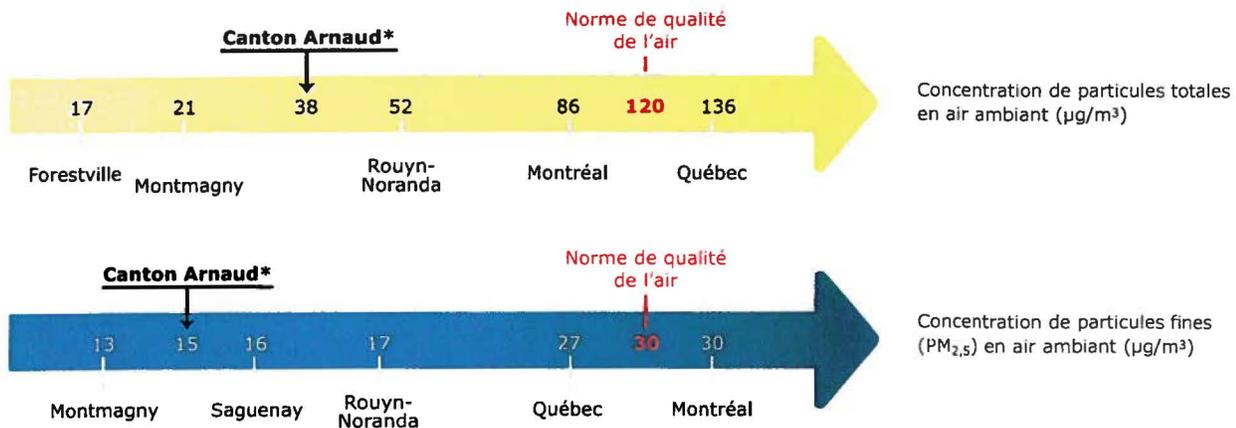


POUR MESURER  
LES PARTICULES  
TOTALES  
ET LES MÉTAUX

Mesure en  
continu avec  
un BAM

- **Calendrier** : Échantillonnages de juin à novembre 2012, soit 5 mois de mesures selon les modalités établies par le Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique

### ■ Résultats :



### État actuel de la qualité de l'air au canton Arnaud

\* Note : les résultats de l'échantillonnage au canton Arnaud ont été ajustés par le MDDEFP avec une marge de sécurité. Les résultats réels sont de 24 µg/m<sup>3</sup> pour les particules totales et 11 µg/m<sup>3</sup> pour les fines.

MDDEFP, 2011. Banque de données sur la qualité de l'air - CESPA - Direction du suivi de l'état de l'environnement, Service de l'information sur le milieu atmosphérique, Québec

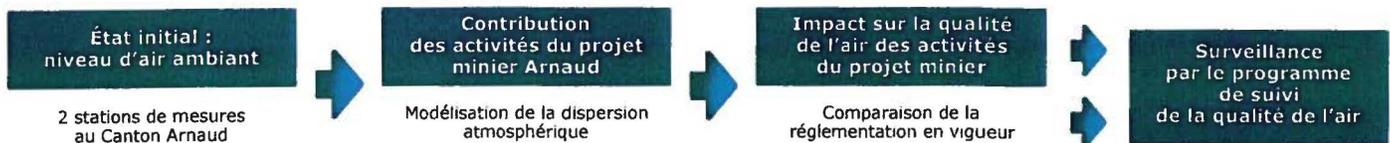


Mine Arnaud

À propos...

# DE LA QUALITÉ DE L'AIR

## MÉTHODOLOGIE



## PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSIONS



- Routage et gaz d'échappement
- Érosion des piles
- Mises en pile, chargement et déchargement

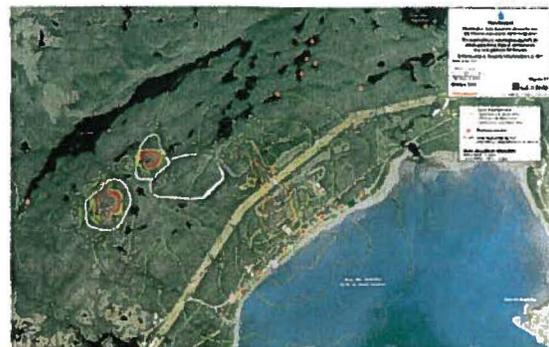
## PRINCIPALES MESURES D'ATTÉNUATION



- L'arrosage régulier des routes;
- L'installation de dépoussiéreurs aux endroits stratégiques;
- Le maintien du parc à résidus dans des conditions humides afin de limiter l'érosion par le vent.

## MODÉLISATION DE LA DISPERSION DES POUSSIÈRES - PROJET À L'ANNÉE 6

- Modélisation prudente qui ne tient pas compte :
  - des journées de pluies;
  - de la déposition plus rapide des particules plus lourdes;
  - de la nouvelle configuration de la butte-écran.
- Particules totales : 1 dépassement localisé, une fois par année, dans des conditions précises (vent nul ou léger provenant du nord).
- Particules fines : aucun dépassement.
- Un suivi de la qualité de l'air sera réalisé.
- En cas de dépassement, les opérations, dans de telles conditions météorologiques, seraient modifiées de façon à diminuer les sources de poussière.



## Projet Mine Arnaud

### Réponses aux questions de M. Yves Perron

**Question 1.** Lorsque vous parlez des emplois permanents créés au nombre de 330, pourriez-vous être plus spécifique en décrivant les titres d'emplois qui seront requis et la quantité d'employés nécessaires par poste affichés.

1

Dans le chapitre 5 de l'étude d'impact, vous trouverez un graphique (figure 5.15.2 : Répartition des emplois par service-moyenne annuelle-23 ans) qui démontre la répartition anticipée des emplois par service, soit:

- Environnement : 4
  - Supervision (concentrateur) :6
  - Services techniques : 15
  - Entretien (concentrateur) : 21
  - Administration : 22
  - Opérations (concentrateur) :46
  - Entretien minier : 75
  - Production minière : 139
- Pour un total préliminaire de 328 emplois

Nous sommes actuellement à débiter les projections précises au niveau de la main-d'œuvre afin de définir/décrire les postes et le nombre d'employés requis par poste.

**Question 2.** Vous avez spécifié que Yara International était actuellement partenaire de Mine Arnaud dans une proportion de 38% et qu'Investissement Québec possédait la balance des 62%. Pourquoi n'entendons-nous que très peu parler du projet Mine Arnaud dans les sites web ou documents officiels de Yara International?

Yara répertorie seulement ses unités opérationnelles sur son site web. Le projet Mine Arnaud n'est pas encore une unité opérationnelle, et aucune décision finale n'a encore été prise concernant ce projet.

**Question 3.** Quel est l'intérêt d'Investissement Québec de faire partie de ce projet de mine d'apatite et de magnétite titanifère ?

Ressources Québec, une filiale à 100% d'investissement Québec, est partenaire dans ce projet et son implication vise d'abord et avant tout à permettre à tous les citoyens du Québec de tirer profit de l'exploitation de nos ressources naturelles.

De manière plus globale, la mission d'Investissement Québec consiste à favoriser la croissance de l'investissement au Québec et à contribuer au développement économique et à la création d'emplois dans toutes les régions de la province. Le projet minier Arnaud s'inscrit donc dans sa mission :

- Investissement Québec est d'abord un partenaire financier et un actionnaire de l'entreprise Mine Arnaud
- Investissement Québec est également un acteur de premier plan puisqu'il collabore aux travaux de terrain par l'entreprise de sa filiale, la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)

**Question 4.** *Le Président d'Investissement Québec Jacques Daoust mentionnait dans une entrevue donnée en octobre 2011 au Journal Les Affaires «que la division IQ-Mines investirait dans des projets allant de l'étude de pré faisabilité jusqu'à la construction de la mines». Est-il prévu qu'Investissement Québec vendra ou cédera son contrôle majoritaire au bénéfice de Yara International au fil des ans ? Si oui dans quelle proportion ?*

Pour le moment, nous ne pouvons confirmer quand l'inversement des proportions se fera et si elles resteront les mêmes ou se verront modifiées. Un communiqué sera émis et disponible sur notre site lorsque le changement aura été effectué.

**Question 5.** *Existe-t-il à votre connaissance d'autres projets miniers de cette ampleur donnant sur le St-Laurent et par surcroît sur une baie naturelle telle celle de Sept-Îles ?*

Nous n'avons pas connaissance de projets miniers réalisés à proximité du fleuve St-Laurent jusqu'à présent. Par contre, pendant plusieurs années, la cimenterie Ciment St-Laurent à Beauport a procédé à l'exploitation d'une carrière à environ 1 km du fleuve St-Laurent et aucune incidence ne semble avoir été répertoriée au niveau du cours d'eau. Dans le cas du projet minier Arnaud, la fosse sera localisée à plus de 1 km de la Baie de Sept-Îles.

**Question 6.** *Est-ce que des études ont été faites sur les rejets de poussières d'apatite et de magnétite titanifère dans le milieu marin qu'est la Baie de Sept-Îles, sur ses habitats (faune et flore) et sur les populations riveraines et avoisinantes qui y habitent ?*

Des études détaillées de dispersion atmosphérique des poussières ont été réalisées par la firme Genivar. Voir notamment l'annexe 7.2.1 de l'étude d'impact et les résultats des nouvelles modélisations sur la qualité de l'air qui sont disponibles sur le site internet de Mine Arnaud (sous l'onglet 'Étude d'Impact', Complément N. 4, Volume 3, Annexe 15). **Voir également la fiche portant sur qualité de l'air en pièce jointe à ce courriel**

**Question 7.** *Aussi, pouvez-vous me référer la partie touchant l'étude des répercussions sur le milieu marin ?*

L'on ne prévoit pas d'impact notable sur le milieu marin. En effet, la seule source potentielle d'impact de l'opération de la mine est liée au rejet de l'effluent dans le ruisseau Clet. Avant d'être rejeté dans le ruisseau Clet, l'effluent sera d'abord traité dans une usine de traitement de l'eau afin de respecter les critères de qualité de l'eau dictée par les deux paliers de gouvernements. Le respect de ces critères, ainsi que les suivis qui seront fait sur la qualité de l'eau dans le ruisseau Clet permettra de nous assurer qu'il n'y aura pas d'effet dans la baie de Sept-Îles.

Un rapport sectoriel spécifique aux installations de Mine Arnaud au Port de Sept-Îles traite des effets que pourrait avoir le transport maritime lié au projet sur la baie de Sept-Îles. Ce rapport est disponible en ligne depuis le 18 décembre dernier ([www.minearnaud.com](http://www.minearnaud.com) sous l'onglet étude d'impact – Complément N° 3).